



Fermeture sarl, quelle solution?

Par **groumit**, le **31/08/2010 à 18:44**

Bonjour,
Aujourd'hui, je souhaite fermer ma SARL, nous sommes 2 associés, je suis majoritaire à 51%. Je n'ai plus de dettes envers mes fournisseurs et mon stock est payé. Il s'agit de mon associé qui est caution sur le prêt de banque à 70%.
Il reste une certaine somme à payer à la banque.
Quelles solutions entreprendre pour fermer proprement?, à savoir que ni lui ni moi ne peut rembourser le prêt. Dois je passer par une liquidation judiciaire, un dépôt de bilan, ou une cessation d'activité?
Merci de m'aiguiller sur la bonne piste.
Cordialement
NB : je n'ai plus de trésorerie c'est pour cela que je préfère fermer avant une situation critique.